

Information des collaborateurs intérimaires et des candidats (« vous ») de Manpower France (« Manpower ») sur le traitement des données à caractère personnel
Version 3.2 du 11 juin 2026

Manpower collecte et traite les informations à caractère personnel vous concernant pour satisfaire les objectifs indiqués dans le tableau suivant :

Catégories de données à caractère personnel susceptibles de traitement	Finalités du traitement	Principales bases légales permettant le traitement*
<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ nom et prénom ○ identifiant intérimaire ○ pseudonyme ○ login /données de connexion et d'usages ○ numéro de sécurité sociale ○ titres d'identité ○ adresse IP • Vie personnelle, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ date de naissance ○ lieu de naissance ○ nationalité ○ adresse postale ○ adresse mail ○ numéro de téléphone (fixe et/ou portable) ○ niveau d'étude ○ photo ○ statut matrimonial et lien de parenté ○ nombre d'enfants à charge ○ taille de vêtements et chaussures ○ lien vers votre profil sur les réseaux sociaux ○ données de santé pour remplir ses obligations légales en tant qu'employeur et notamment ce qui a trait à la santé, à la sécurité au travail et à l'emploi des travailleurs handicapés ○ données de tiers (ex. : contacts d'urgence) • Vie professionnelle, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ autorisations de travail ○ diplômes et formations ○ secteurs d'intérêt 	<p>Evaluer votre compétence à une fonction ou à une tâche, par exemple via l'analyse de vos CV, diplômes et expériences</p> <p>Vous informer sur vos missions en cours ou à venir et assurer leur gestion</p> <p>Disposer des renseignements nécessaires à votre sélection en vue d'une proposition de mission, de CDI, CDII, CDD dans le cadre d'opérations de placement et pour échanger avec vous, par exemple via la conduite d'évaluations ou d'entretiens</p> <p>Vous informer d'opportunités d'emplois en rapport avec vos compétences, vos aptitudes professionnelles, votre disponibilité et vos souhaits</p> <p>Vous fournir une expérience utilisateur personnalisée</p>	<p>Exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles auquel vous êtes partie <i>(article 6-1.b du RGPD)</i> <i>via :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acceptation de nos Conditions Générales d'Utilisation et /ou • La signature de vos contrats de mission
	<p>Etablir les contrats conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Etablir vos bulletins de salaire, les déclarations sociales qui en découlent et les paiements correspondants</p> <p>Permettre à Manpower de se conformer à ses obligations légales, réglementaires et conventionnelles</p>	<p>Exécution d'une obligation légale <i>(article 6-1.c du RGPD)</i></p>
	<p>Assurer la sécurité des systèmes d'information, notamment dans le cadre de l'utilisation de son application mobile</p> <p>Assurer le suivi et la gestion de ses relations commerciales avec ses clients</p> <p>Etablir des statistiques et modèles aux fins d'améliorer son organisation et ses services</p> <p>Gérer et contrôler le respect des procédures internes de ManpowerGroup et réaliser des audits</p> <p>Administrer, gérer et assurer sa défense face à des réclamations ou des actions légales</p> <p>Fournir à ses clients les renseignements nécessaires ou utiles dans le cadre des services qui leurs sont délivrés</p> <p>Développer et entrainer l'intelligence artificielle (IA), y compris les modèles d'apprentissage automatique, dans le respect du Règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle et du RGPD. Vous serez informés si vous interagissez avec une IA. En tout</p>	<p>Notre intérêt légitime <i>(article 6-1.f du RGPD) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la protection de nos actifs et des personnes concernées ; • Proposer des services de qualité ; • Assurer notre défense ; • Garantir le respect de nos procédures internes ; • L'utilisation de mesures techniques (ex : la fonction de transcription). • Assurer la sécurité des biens et des personnes (personnel)

Notice d'information
GESTION DES DONNEES PERSONNELLES
Candidats et Intérimaires

<ul style="list-style-type: none"> ○ le ou les type(s) de contrats de travail recherché(s) ○ CV ○ créneaux de disponibilités ○ critères de mobilité (détection de permis de conduire, éloignement kilométrique maximal) ○ évaluations professionnelles (savoir-faire/savoir être) ○ historique de missions <ul style="list-style-type: none"> ● Information d'ordre économique et financier, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ niveau de rémunération souhaité ○ rémunération ○ informations d'ordre fiscal ○ coordonnées bancaires (RIB) ● Données de navigation 	<p>état de cause, les décisions pouvant vous impacter directement ne sont jamais prises entièrement par des systèmes automatisés : une intervention humaine est toujours prévue dans le processus décisionnel.</p> <p>Evaluer la satisfaction clients et intérimaires, améliorer la qualité des services et produits fournis</p> <p>Constitution d'une liste interne afin de prévenir la répétition de comportements inappropriés.</p> <p>Améliorer votre employabilité</p> <p>Vous proposer des produits ou services, par exemple de dématérialisation et de stockage (coffre-fort numérique) ou de covoiturage, fournis par Manpower ou ses partenaires</p> <p>Vous faire participer à toute opération promotionnelle ou événementielle</p> <p>Vous informer sur l'actualité de la société, de ManpowerGroup, ses filiales et de leurs produits et services</p> <p>Vous proposer des programmes d'évaluation, de perfectionnement des connaissances, de formation professionnelle et assurer leur gestion</p> <p>Vous informer sur des aides financières et autres auxquelles vous pouvez prétendre</p>	<p>permanent et intérimaire, clients).</p> <p>Votre consentement <i>(article 6-1.a du RGPD)</i></p> <p>Veuillez noter que ce consentement peut être retiré à tout moment</p>
---	---	--

* En raison de la nature de la relation entre Manpower et vous (candidat ou intérimaire) et de son évolution, les bases légales définies dans le tableau ci-dessus sont susceptibles d'évoluer.

Sources des données et caractère obligatoire

Les données peuvent être obtenues :

- Directement auprès de vous ;
- Auprès de nos clients entreprise utilisatrice (par exemple, les relevés d'heures qui serviront à l'établissement de votre paie) ;
- Auprès de vos anciens employeurs dans le cadre d'un contrôle de référence dans le respect des dispositions légales afin d'évaluer votre adéquation au poste ;
- Auprès de nos employés dans le cadre de notre programme de cooptation ;
- Auprès de nos partenaires (notamment auprès des jobboards) ;
- Sur des réseaux sociaux professionnels ;
- Auprès des administrations ;
- Ou générées par Manpower dans le cadre de ses activités en tant qu'employeur.

Certaines données collectées sont requises pour pouvoir accéder aux services de Manpower et permettre de vous attribuer une mission. Elles seront généralement signalées par un astérisque.

Quelles données seront transmises à nos Clients ?

Manpower communique à ses clients les éléments nécessaires à la complétion de votre contrat de mise à disposition et du registre unique du personnel du Client, ainsi que les éléments strictement nécessaires compte tenu du secteur d'activité concerné. À la demande de certains de ses Clients, Manpower peut être amenée à transmettre des informations complémentaires vous concernant (CV, habilitations, photographie d'identité). En ce cas, le Client agit en qualité de responsable de traitement. Vous pourrez exercer vos droits directement auprès de lui.

Lorsque le poste le nécessite, Manpower est susceptible de :

- communiquer une copie de votre pièce d'identité à son client, entreprise utilisatrice, pour lui permettre de procéder aux demandes d'enquête administrative auprès de la préfecture ; et/ou

- procéder à la vérification de vos antécédents judiciaires pour le compte de ses clients, entreprises utilisatrices, via le bulletin n°3 du casier judiciaire. En ce cas, Manpower complètera une attestation de vérification qui est susceptible d'être communiquée à l'entreprise utilisatrice concernée. Le bulletin n°3 ne sera jamais conservé par Manpower. En cas de mention incompatible avec le poste concerné ou de refus de communiquer le document à Manpower, Manpower ne sera pas en mesure de vous mettre à disposition pour le poste concerné.

Quelle(s) conséquence(s) pour mes données si je refuse un CDI ?

En cas de refus d'un CDI (contrat à durée indéterminée), à l'issue d'un contrat de mission, pour un poste identique ou similaire sans changement de lieu de travail, les entreprises utilisatrices doivent en informer France Travail conformément à l'article L1251-33-1 du Code du travail, ce qui peut impacter vos droits aux allocations chômage. Afin de permettre aux entreprises utilisatrices de respecter cette obligation légale et à leur demande expresse et écrite, Manpower est susceptible de leur transmettre votre numéro de sécurité sociale, votre date de naissance et votre adresse postale, qui ne pourront être traitées qu'à la seule fin ci-dessus.

Mes données seront-elles utilisées à des fins statistiques ?

Manpower est susceptible de publier, divulguer et utiliser les informations agrégées (informations relatives à tous les utilisateurs ou à des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs combinées de manière à ce qu'un utilisateur individuel ne puisse plus être identifié ou mentionné) et les informations non personnelles à des fins d'analyse du secteur et du marché, de profilage démographique, à des fins promotionnelles et publicitaires et à d'autres fins commerciales.

Comment utilisons-nous l'intelligence artificielle ?

Nous nous engageons à mettre en œuvre une IA transparente, fiable et sûre. Conformément à notre politique en matière d'IA, nous procédons à des évaluations approfondies des risques avant de déployer tout outil d'IA, afin de protéger les droits des personnes. Nous nous engageons à auditer et à tester nos systèmes d'IA afin de détecter et de prévenir tout biais.

Couplé à son expertise humaine, Manpower peut avoir recours à des outils d'intelligence artificielle dans ses procédures de recrutement afin d'en optimiser l'efficacité et la performance. Les outils d'IA nous aident dans les finalités décrites dans le tableau ci-dessus, et notamment la présélection en analysant les informations relatives aux candidats, par exemple pour évaluer leur expérience ou vérifier si leurs compétences correspondent à des critères prédéfinis (tels que la possession d'un permis de travail ou d'un permis de conduire), qui sont liés aux exigences du poste, ainsi que la mise en relation d'un candidat avec des opportunités qui lui correspondent ou la facilitation de son insertion professionnelle. Si l'IA vient renforcer les processus de recrutement, la décision finale de sélection des candidats pour un poste revient toujours au recruteur.

Combien de temps sont conservées mes données ?

Les données vous concernant seront conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités précisées ci-avant. Les principes généraux de conservation des données sont détaillés ci-dessous.

Types de données	Durée de conservation
Données liées à votre candidature	24 mois à compter du dernier contact avec le candidat
Dossier intérimaire (hors données de reconstitution de carrière, conservées en archive conformément à l'article D. 3243-8 du Code du travail)	5 ans à compter de la dernière paie (sauf élément bloquant la suppression de votre compte, tel qu'un compte CET actif), hors données re reconstitution de carrière
Données liées à vos demandes d'exercice de droit	A compter de la réception de la demande : Pièces d'identité : 1 an Autres données : 5 ans

A qui transférons-nous vos données ?

Catégorie de destinataires	Traitements	Transferts de données	Mécanisme de transfert
Prestataire de bureautique	Outils de communication (messagerie électronique, téléphone), de bureautique et de réalisation de statistiques	États-Unis d'Amérique	Data Privacy Framework (« DPF »)
Clients de Manpower	Gestion de la mise à disposition	Selon contrats	Si nécessaire, selon destination (DPF ou Clauses contractuelles types de la Commission européenne (« CCT »))
Prestataires de Manpower	Dématérialisation et stockage de vos documents (coffre-fort numérique) ; gestion des tickets restaurants ; évaluations et formations	Selon destinataires et finalité	
Toute personne ou entité, publique ou privée, notamment les administrations	Communication prévue par la loi ou la réglementation	Selon destinataires et finalité	

Dans l'hypothèse où Manpower serait impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel.

Lorsque Manpower fait appel à un prestataire agissant en qualité de sous-traitant, c'est-à-dire traitant des données à caractère personnel pour le compte de Manpower, elle veille à ce qu'un accord de sous-traitance soit conclu avec ce prestataire afin d'encadrer les traitements de données à caractère personnel réalisés par le prestataire, conformément aux exigences applicables en matière de protection des données. Lorsque les entreprises destinataires sont situées à l'extérieur de l'Union Européenne et des pays reconnus par l'Union Européenne comme ayant des lois garantissant une protection adéquate des données personnelles (cf. tableau ci-dessus), les transferts de données sont effectués conformément à la réglementation, et encadrés notamment par les CCT établies par la Commission Européenne.

Comment protégeons-nous vos données personnelles ?

Nous maintenons des mesures techniques et organisationnelles destinées à protéger vos données personnelles contre toute destruction, perte, altération, accès, divulgation ou utilisation accidentelle, illégale ou non autorisée. Ces mesures assurent un niveau de sécurité adéquat compte tenu, d'une part, de l'état de la technique et, d'autre part, de la nature et de la sensibilité des données et de l'évaluation des éventuels risques. Nous imposons des obligations contractuelles à notre personnel et à tous tiers travaillant pour nos entités afin de s'assurer du respect de règles strictes et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des données. Nos employés suivent un programme continu de formation et de sensibilisation sur ces sujets.

Quels sont mes droits ?

Vos droits sur vos données	Modalités d'exercice
Accès, rectification, opposition, suppression, limitation du traitement, portabilité (Articles 12 et suivants du RGPD)	<ul style="list-style-type: none"> • Par le biais de notre formulaire dédié ou • Par courrier à : Manpower France Protection des Données/DPO Immeuble Landscape, 6 Place des Degrés TSA 61117 92039 La Défense Cedex <p>Le cas échéant, Manpower pourra vous demander la communication d'un justificatif d'identité.</p>
Directives relatives au sort de vos données à caractère personnel en cas de décès et notamment relatives à leur conservation, effacement ou communication (Article 85 de la Loi Informatique et Libertés)	
Manpower s'engage à vous répondre dans un bref délai, conformément aux délais imposés par la réglementation applicable.	

Il est porté à votre connaissance que l'autorité de contrôle en France en matière de traitement de données est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, www.cnil.fr, auprès de laquelle vous pouvez demander toute information ou introduire une éventuelle réclamation.

De manière générale, le Délégué à la Protection des Données et le Service Protection des Données restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou réclamation relative aux traitements de données à caractère personnel vous concernant mis en œuvre par Manpower.

Adhésion au Cadre de Protection des Données (Data Privacy Framework)

ManpowerGroup (en ce compris ManpowerGroup Global Inc., Right Management LLC. et ManpowerGroup Talent Solutions LLC), a certifié au Département du Commerce des États-Unis qu'il adhère aux principes :

- du Cadre de Protection des Données UE-États-Unis (EU-US Data Privacy Framework) pour le traitement de données personnelles reçues depuis l'UE,
- de l'extension au Royaume-Uni de ce Cadre de Protection pour le traitement de données personnelles reçues depuis le Royaume-Uni et
- du Cadre de Protection des Données Suisse-États-Unis (Swiss-US Data Privacy Framework) pour le traitement de données personnelles reçues depuis l'UE,

tels que définis par le Département du Commerce des États-Unis, ci-après ensemble le « DPF ».

En cas de conflit entre les termes de cette politique de confidentialité et les principes du DPF, les principes du DPF prévaudront. Pour en savoir plus sur le DPF et consulter notre certification, veuillez consulter <https://www.dataprivacyframework.gov/>.

ManpowerGroup est responsable du traitement des données à caractère personnel qu'il reçoit en vertu du DPF et de ses transferts éventuels à des tiers. ManpowerGroup se conforme aux principes du DPF pour tout transfert ultérieur de données en provenance de l'UE, du Royaume-Uni ou de la Suisse. ManpowerGroup engage sa responsabilité conformément à ces principes si l'un de ses représentants traite des données de façon incompatible avec les principes du DPF, sauf si ManpowerGroup démontre qu'il n'est pas à l'origine du dommage.

La conformité de notre groupe avec le DPF est soumise à la juridiction de la Commission Fédérale du Commerce (Federal Trade Commission). Dans certains cas, ManpowerGroup peut être amené à partager des données à caractère personnel dans le cadre de demandes émanant d'autorités publiques, notamment pour des raisons de sécurité nationale ou de maintien de l'ordre.

Conformément au DPF, ManpowerGroup s'engage à résoudre toute plainte relative à notre collecte ou utilisation de vos données personnelles en lien avec le DPF. Les personnes concernées sont invitées à contacter ManpowerGroup via les coordonnées figurant dans ce document. ManpowerGroup s'engage à réorienter toute plainte relative à la protection des données et reçue en application du DPF qui resterait non résolue, vers TRUSTe, un prestataire situé aux États-Unis permettant un mode alternatif de résolution des conflits. Ainsi, si vous ne recevez pas de retour de notre part dans un délai raisonnable ou si vous n'êtes pas satisfaits de la réponse apportée, vous pouvez obtenir des informations complémentaires ou déposer une plainte sur ce lien : <https://feedback-form.trustee.com/watchdog/request>. Ce service de résolution des litiges vous est fourni à titre gratuit.

Dans le contexte d'une relation de travail et conformément au DPF, ManpowerGroup s'engage à coopérer et se conformer aux avis du panel établi par les autorités de protection des données de l'UE, du Royaume Uni et de la Suisse, sur les plaintes relatives à nos traitements des données RH reçues sur la base du DPF.

Pour toute plainte relative à notre conformité au DPF qui n'aurait pas été résolue par un autre mécanisme prévu par le DPF, il est possible dans certaines conditions d'avoir recours à un arbitrage formel et contraignant. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web officiel du DPF : <https://www.dataprivacyframework.gov/framework-article/ANNEX-I-introduction>.

Modification de la politique

Manpower se réserve le droit de modifier à tout moment cette Notice d'information sur sa politique de traitement des données à caractère personnel. La date d'entrée en vigueur de cette politique est mentionnée en début de texte. Veuillez-vous y référer périodiquement et plus particulièrement chaque fois que vous nous fournissez des renseignements personnels.